

André Messier, éd., l'Assemblon

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première }
\$1 PAR AN } } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } ABONNEMENT \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : M. l'abbé Fernand Dupuis a été ordonné sous-diacre à Rome, par Son Eminence le Cardinal Monaco de la Valetta.—Etablissement d'une ferme-modèle, au Lac des Deux Montagnes, sous la direction des RR. Pères Trappistes; les Messieurs du Séminaire de St-Sulpice, à Montréal, ont largement contribué à cet établissement par le don d'au-delà de mille acres de terre; MM. les Sulpiciens demandent un emprunt de \$20,000 à la Législature, pour aider à l'organisation de cette ferme-modèle; MM. les députés Louis Beaubien, J. B. Dupuis et Chs-A. Champagne appuient cette demande.—Distribution d'engrais phosphates aux sociétés d'agriculture.—Compte-rendu d'une visite du Révd Père Lacasse à la Rivière-Ouelle.

Causerie Agricole : L'industrie fromagère dans la Province de Québec (Suite).—Choix d'un bon fromager.—Nécessité de faire du bon fromage, si l'on tient à lui faire une réputation qui nous permette de l'exporter sur les marchés étrangers.

Sujets divers : Les écoles d'agriculture; nécessité de maintenir celles actuellement établies dans la Province de Québec, à moins que l'on soit entièrement convaincus qu'elles ne remplissent pas le but pour lequel elles ont été établies.—Etablissement des cercles agricoles dans nos campagnes.—Le blé pour semence.—Plantation des pommes de terre.—Mourtrissures des arbres.—Les pommes de terre verdies à l'air.—Faut-il arroser les fraisiers.—Culture des racines pour les animaux.

Choses et autres : Conférence agricole donnée par M. le Notaire Tremblay, au Cercle agricole St-Isidore de St-Agapit de Beauvillage; témoignage d'estime offert au Révd M. T. Montminy, curé de cette paroisse.—Etablissement de fromageries dans la Province de Québec.—Achat d'animaux par l'Hon M. Cochrane.

Recettes : Guérison de la dysenterie et du tournis chez les oies.—Moyen pour préserver les pois des ravages des milots.—Moyen de se procurer des plans de melon.

REVUE DE LA SEMAINE

— Nous avons appris avec plaisir qu'un ancien élève du Collège de Ste-Anne, M. l'abbé Fernand Dupuis, fils de J. B. Dupuis, écrivain, député de l'Islet, étudiant actuellement au Séminaire français à Rome, a été ordonné sous-diacre, le samedi saint, à St-Jean de Latran, par Son Eminence le Cardinal Vicaire Monaco de La Valetta.

Les journaux de Montréal annonçaient, il y a déjà quelque temps, que la communauté des RR. Pères Trappistes avait l'intention d'établir dans notre province un de leurs établissements; plusieurs des RR. Pères sont actuellement à Montréal dans ce but.

Dans le but d'établir une école d'agriculture pratique sous la direction de ces religieux, les MM. du Séminaire de St-Sulpice leur ont fait don de mille cinquante acres de terre au Lac des Deux-Montagnes, dont environ deux cents arpents sont défrichés.

Les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice, afin de se mettre immédiatement à l'œuvre, viennent de s'adresser à la Législature pour obtenir \$10,000 à titre d'emprunt.

C'est l'honorable M. Beaubien qui s'était chargé d'appuyer leur demande, et voici l'extrait du discours qu'il prononça à l'Assemblée Législative, en cette occasion :

" Je désire faire quelques remarques qui ne pourraient être faites en un jour où il y aurait beaucoup de besogne à expédier. Je veux parler d'une maison qui a beaucoup fait pour aider la province de Québec non-seulement sous le rapport moral et intellectuel, mais encore sous le rapport matériel. On parle beaucoup de la colonisation, on a fait beaucoup pour cette œuvre, et j'ai contribué pour ma part à amener la création de voies de communication. Mais ce n'est pas tout d'avoir des chemins de fer, il faut avoir quelque chose à leur faire transporter, et le moyen d'arriver à ce résultat, c'est de favoriser le développement des

PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT.